

Droit administratif général

Leçon XIX – MTD ©

Des polices
administratives
en pratique(s)



Attention !

Ce document est réservé aux étudiant.e.s des groupes IV-V de 2^{ème} année de Licence en Droit Administratif général de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Il n'est pas libre de droit(s) et a été réalisé à des fins scientifiques et pédagogiques par le pr. Touzeil-Divina dans le cadre du cours magistral précité.

Le diffuser sans autorisation entraînera des poursuites.

- Dernier « cm classique »
- Dernier cm sur « prismes »
- Le prochain : **18 novembre 2020 sur ZOOM**
 - DAG & Covid-19
 - Plaidoiries (6 * 5 min)
 - = bonification générale
- **Examen** (04 décembre 2020)
 - Vers les commentaires & cas pratiques
 - Sujet identique aux quatre formations
 - Triple correction harmonisée
- Rendez-vous – ce jour - 20h15 avec les représentants
 - *Dernier cours ? Questions ?*
- **Concours confiné & 15-20 publications** pendant tout novembre
 - <http://www.chezfoucart.com>



CE, Ass., 22 juin 1951, *Daudignac*
CE, Sect., 14 décembre 1962, *Doublet*
CE, Ass., 20 octobre 1972, *Marabout*

Section 1 : Titulaires du (des) pouvoir(s) de police(s) : générale(s) et spéciale(s)

§1. *Le niveau national*

§2. *Les niveaux locaux*

§3. *Des polices spéciales*

CE, 08 août 1919, *Labonne*
CE, Sect., 07 février 1936, *Jamart*



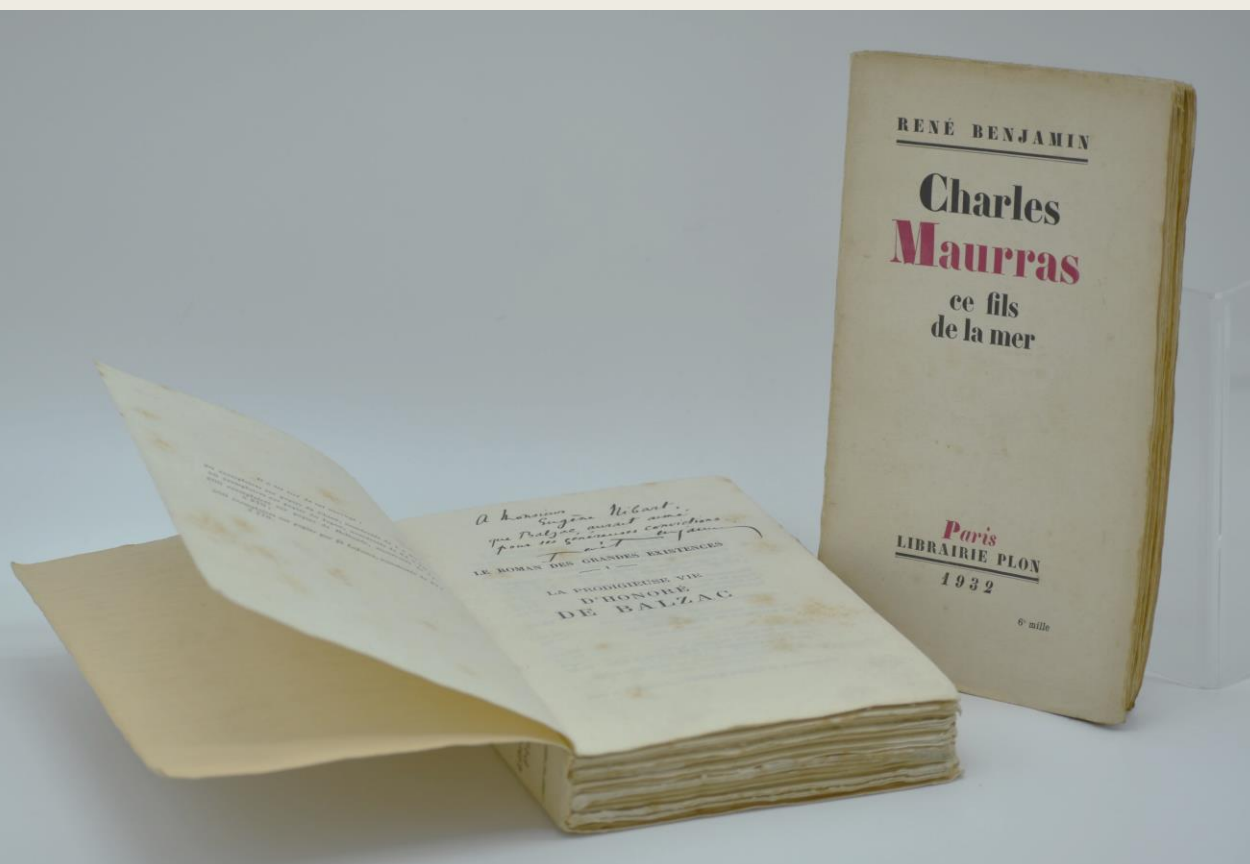
Section 2 : Limites aux pouvoirs & concours de polices

CE, Sect., 14 décembre 1962, *Doublet*
CE, Ass., 20 octobre 1972, *Marabout*

§1. Des limites aux pouvoirs de police(s)

A. La prohibition des interdictions générales et absolues : éloge de la proportionnalité

B. Les circonstances spatio-temporelles



CE, Sect., 10 août 1917, *Baldy*
CE, 14 mars 1979, *Auclair*

CE, Sect., 19 mai 1933, *René Benjamin*
CE, 19 février 1909, *Abbé Olivier*

1. La Liberté en cause est-elle fortement protégée ?

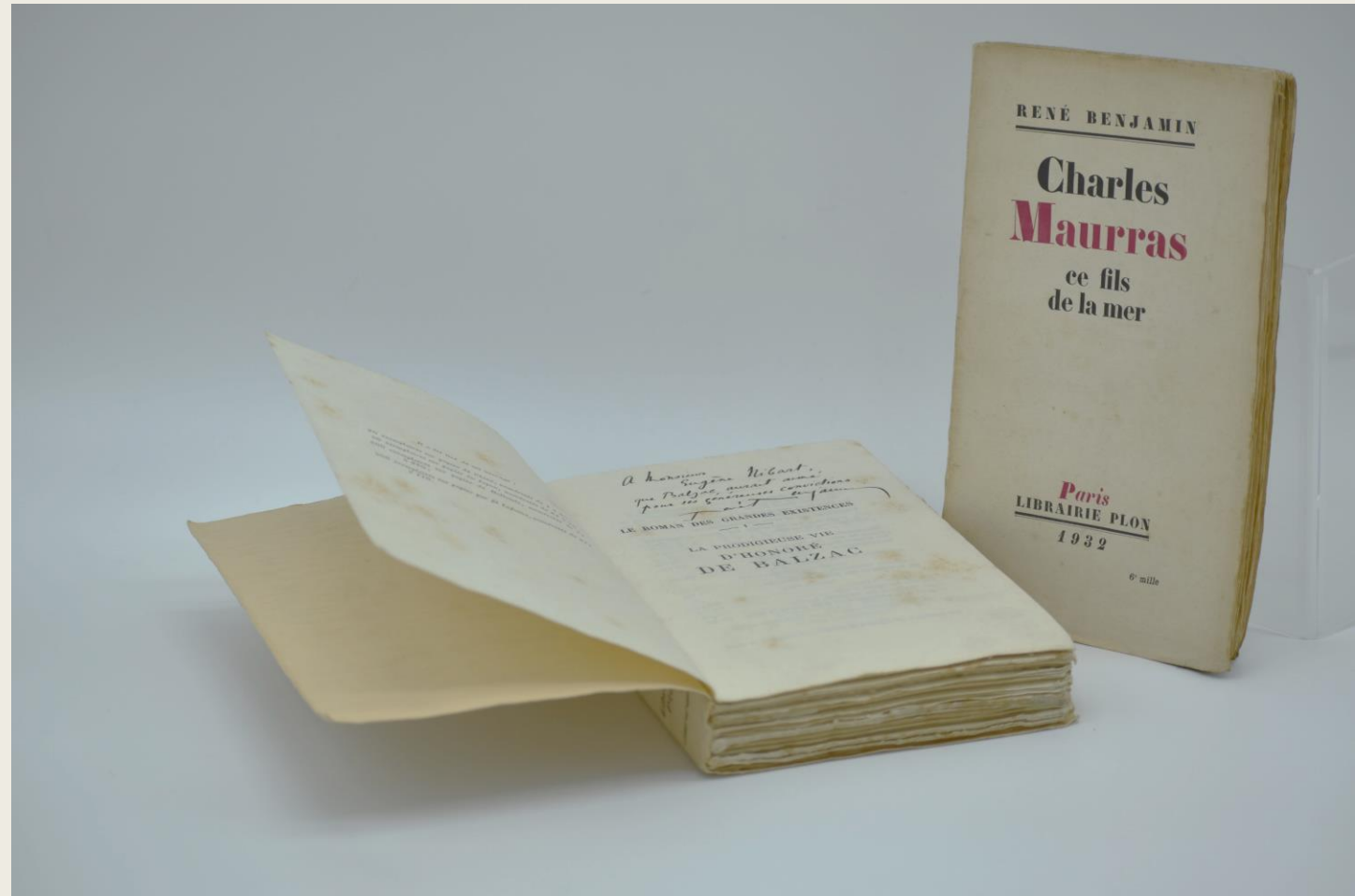
2. L'exercice de cette liberté est-il de nature à entraîner un trouble à l'ordre public ?

(une mesure de police s'imposait-elle ?)

3. La mesure de police est-elle proportionnée ?

(toute prohibition générale & absolue étant interdite)

CE, Sect., 19 mai 1933, René Benjamin
CE, 19 février 1909, Abbé Olivier



C. Les circonstances exceptionnelles

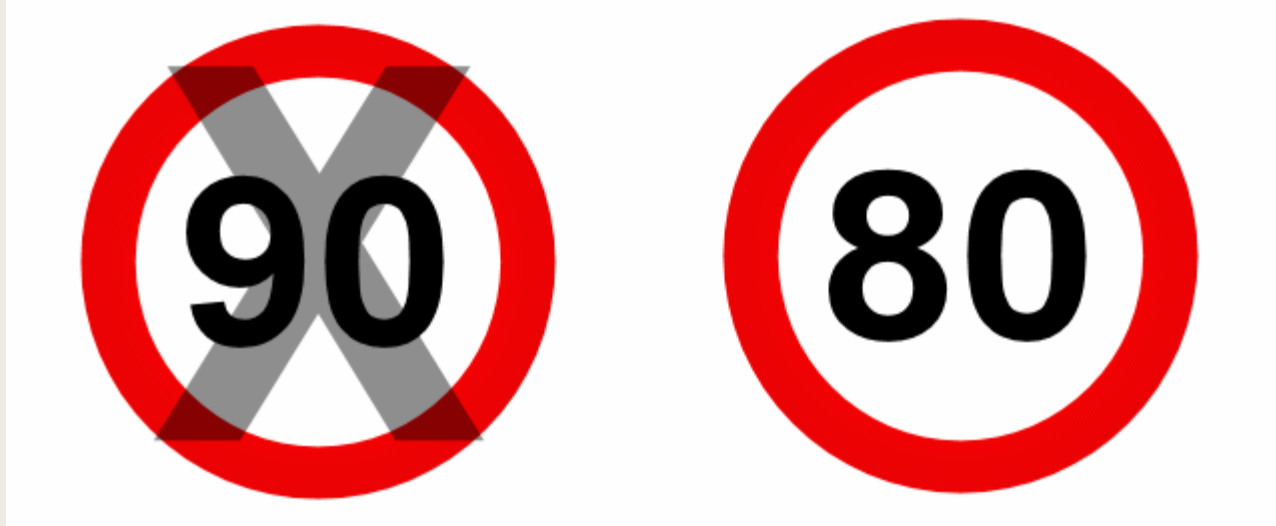
CE, 28 juin 1918, Heyriès
CE, 28 février 1919, Isabelle Dol & Jeanne Laurent



§2. Des concours de police(s)

A. Entre polices générales

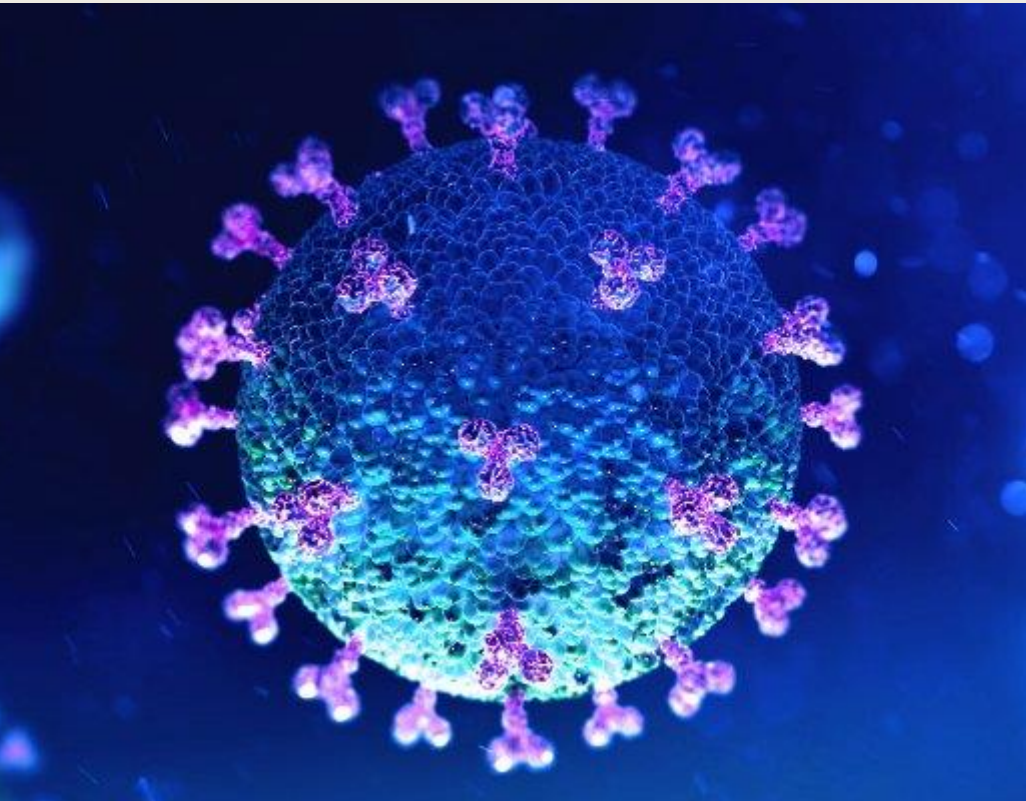
CE, 18 Avril 1902, *Commune de Nérís-les-Bains*



B. Entre polices spéciales

C. Entre polices générale & spéciale

CE, Sect., 18 décembre 1959, *Films Lutétia*
CE, 20 juillet 1935, *Etablissement Satan*



Section 3 : Les jurisprudences « Dieudonné » : l'absence d'un retour à l'ordre moral !

§1. Une Vals(e) contentieuse en trois temps (d'ordonnances)

A. Les faits & l'urgence

CE, 3 ordos, 09-10-11 janvier 2014, *Prod. de la Plume*



B. Quelle Démocratie voulons-nous ?

§2. Un juge de référé protecteur de la Légalité

A. Ordre public & dignité de la personne humaine au pied du « Mur »

CE, 3 ordos, 09-10-11 janvier 2014, Prod. de la Plume

CE, Sect., 04 mai 1984, Guez

CE, 03 juin 2013, Sneg

CE, Ass., 27 octobre 1995, Commune de Morsang-sur-Orge

CE, 26 février 2010, Commune d'Orvaux

CE, Ass., avis, 16 février 2009, Hoffman-Gleman

CE, Ordo., 05 janvier 2007, Solidarité des Français

B. Quand on veut noyer son juge, on dit qu'il a la rage

CE, Ass., 19 octobre 1962, Canal, Robin & Godot

